

Image not found or type unknown



CLAUSE DE NON CONCURRENCE

Par **docst**, le **19/05/2016** à **16:59**

une clause de non concurrence insérée dans un contrat de la fonction publique territoriale (pour un contractuel) donne t elle droit à une indemnité compensatrice ?

Par **P.M.**, le **19/05/2016** à **17:22**

Bonjour tout d'abord,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la fonction publique voire d'un avocat spécialiste en droit administratif...